

Association des Apéros Musique de Blesle

Ancienne Gendarmerie - 43 450 BLESLE

tel : 04 71 74 63 77

Email : accueil@aperos-musique-blesle.com

Site Internet : <http://aperos-musique-blesle.com>

N° de licence diffuseur de spectacle : 3-107 55 14

SIRET : 48908918500024



Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 octobre 2022 à Blesle

PREAMBULE

L'an deux mille vingt-deux, le 23 octobre à 10h, les membres de l'association des Apéros Musique de Blesle dont le siège est situé 30 rue Edouard Chatillon à Blesle, Haute-Loire, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, salle des Mercœur, sur convocation régulière du conseil d'administration.

Comme le prévoient les statuts, l'assemblée est présidée par Nadège RAGENARD et Jacques DUCATILLON, en leur qualité de membres de la direction collégiale de l'association des Apéros Musique de Blesle, assistés par Patrice DOUX, membre du Conseil d'Administration.

L'ensemble des membres de l'association ont été convoqués par courriel envoyé le 5 octobre 2022 avec en pièce jointe le modèle de lettre de délégation de pouvoir. 22 membres sont présents, 8 absents sont représentés par un membre présent avec délégation de pouvoir dûment remplie et signée ; soit 30 votes exprimés. 8 personnes invitées non-membres étaient également présentes.

La direction collégiale dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'assemblée :

- La copie de la lettre de convocation
- La feuille de présence, les pouvoirs des associés
- Le bilan moral
- Le bilan financier
- Les statuts et la charte de fonctionnement de l'association (règlement intérieur)
- Le procès-verbal de l'AG 2021

Jacques DUCATILLON indique que l'assemblée peut délibérer.

Il rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Bilan moral
2. Bilan financier
3. Renouvellement du Conseil d'Administration
4. Montant de la cotisation 2023
5. Moment d'échanges sur le festival 2023 : la 20ème édition.

Jacques DUCATILLON précise : Bien que les statuts ne nous l'obligent pas, les votes se feront par bulletins secrets recueillis après le point 4 de l'ordre du jour. L'objectif est d'être plus rapide et efficace dans la comptabilisation des votes et de laisser les membres plus libres de voter selon leur conviction. Aude DOUIX et Julie LOBSTEIN comptabiliseront les votes et vérifieront l'adéquation avec le nombre de votants présents et représentés.

DELIBERATIONS :

1. Bilan moral :

Patrice DOUIX lit le bilan moral à l'assemblée :

« De l'interrogation à l'enthousiasme »

La préparation de cette édition 2022 a été laborieuse. Il a fallu décider si on se relançait, le format à donner à ce festival. Il faut reconnaître qu'à une certaine période, on s'est même posé la question de la faisabilité du festival. Entre le manque de membre pour travailler à la mise en place et le sentiment général qui nous donnait l'impression de travailler à contrecourant, la question a mis du temps à être tranchée.

Enfin, on a décidé de mettre en place une formule allégée, ce qui peut expliquer ce sentiment que le village était moins animé puisque l'essentiel des concerts se sont joués à la Chaigne.

Résultat, une fois encore, et malgré toutes ces interrogations, ce fut une belle édition et une réussite tant au niveau des concerts que de l'état d'esprit qui a régné durant les 12 jours de travail intensifs sur le site.

Il faut quand même mettre en évidence que le manque d'effectifs pour ce travail n'est pas durable et doit être résolu si on veut faire perdurer notre festival.

Cependant, la programmation a été saluée par tous, une fois de plus. Nous avons su conserver notre éclectisme musical qui est notre marque de fabrique.

Tous les concerts ont été pleins (plus de 800 entrées le samedi soir) que ce soit dans la Cour des Barrès, le Musikenpoche, les concerts sieste, les Pieds dans l'eau, le Bal sous la halle, le Manège à propulsion parentale, les spectacles enfants : tout a été apprécié ! De même que les multiples concerts à la Chaigne.

Les concerts en off se sont faits sur la Place de la mairie, où se trouvait une scène qui n'était pas sonorisée. D'autres spectacles ont eu lieu en off, notamment sur la Place de l'église et dans la Chapelle, ainsi que des animations musicales sur les terrasses des cafés.

La concentration des concerts au Parc de la Chaigne s'est avérée intéressante compte tenu de la météo (lieu agréable, présence d'ombre, plus spacieux), mais a mis en évidence une moindre circulation dans le village ce qui a donné cette impression que Blesle était moins animé.

Il conviendra pour la prochaine édition de réfléchir à ce phénomène.

Le point info place St Pierre s'est révélé être une excellente initiative car il se trouve à l'entrée du festival.

Le manque de salarié et de volontaires en Service Civique a pesé dans la mise en place des actions. Il nous faut nous atteler à ce problème rapidement. Nous sommes très déçus, notamment pour le Service Civique, car avoir des volontaires permettait de mettre le pied à l'étrier à des jeunes dans leur parcours professionnel.

Cet engagement social et sociétal, à travers le tri sélectif, les toilettes sèches, la vaisselle en dur, l'accueil des artistes et des bénévoles sur un lieu convivial avec une alimentation de qualité, fait aussi partie de l'ADN du festival. Il nous faut ici remercier Bob pour sa disponibilité et son savoir-faire. Merci Bob pour avoir rendu ce lieu indispensable à notre vie de groupe. Il faudra penser à

faire perdurer ses engagements voir à les amplifier afin faire notre part face aux problématiques environnementales et sociales actuelles.

A noter, une disponibilité plus importante des employés communaux. Il nous faudra sans doute amplifier cette opération à l'avenir. Merci à M. le Maire pour cette évolution.

Nous remercions chaleureusement les sapeurs-pompiers de la sécurité civile tous présents bénévolement (économie de 1000 € / prévisions)

Il nous faut aussi remercier toutes les collectivités qui nous soutiennent : la Mairie, le département, la Communauté de communes et la Région. Mais aussi tous nos sponsors qui ont été au rendez-vous, malgré deux années sans festival, puisque leur participation est en hausse significative.

Nous continuons à développer les partenariats avec d'autres associations et souhaitons encore amplifier ce mouvement. Nous remercions « les amis du Pays de Blesle », « Blesle développement », « Autour des Palhas », « Comité des fêtes de Torsiac », la commune d'Autrac.

En dehors du festival, nous prêtons gracieusement notre matériel (cuisine, barnums, toilettes sèches ...) aux associations et pour les demandes privées contre une adhésion.

Evidemment, il faut souligner les points qui sont à améliorer : mettre un responsable par site, trouver plus de bénévoles pour le montage notamment mais pas que, voir les achats de matériel possibles (notamment du matériel électrique).

Tout ceci pour rendre l'organisation plus facile.

Cela étant dit, on sort de ce festival plus boosté que jamais. L'esprit d'équipe qui nous a animé nous motive à continuer et, je le redis, la cuisine et l'accueil à l'Ancien Collège n'y sont pas pour rien.

On peut aussi dire que nous avons fait une belle soirée entre bénévoles le lundi soir qui nous a permis de nous retrouver dans une ambiance musicale et festive avec la satisfaction du travail accompli.

Merci donc à tous les bénévoles pour leur implication dans l'état d'esprit qui a prévalu, et nous l'espérons à bientôt pour une édition 2023 encore plus réussie et engagée. La direction collégiale »

Résultat du vote concernant la validation du bilan moral :

Votes Pour 30 / Votes Contre : 0 / Abstentions : 0 => **Le bilan moral est donc validé par l'assemblée.**

2. Bilans financiers

Jacques DUCATILLON, trésorier, propose à l'assemblée de faire un point sur les 3 années précédentes et présente un compte de résultats sur les 2 années sans festival 2020 et 2021.

- Le compte 2019 présentait un déficit de 11 651 €. Pour atténuer ce résultat difficile, le département a accordé une aide exceptionnelle de 2 000 €. Cette aide est arrivée après la clôture des comptes 2019 et a donc été comptabilisée sur le bilan de 2020. Pour ne pas affecter le bilan 2020, nous replaçons ces 2000 € dans les comptes 2019 le déficit de cette année 2019 devient : 9 651 €
- Dans les bilans présentés en 2020 et 2021, il y a eu des reports de subventions qui ont rendu ces bilans non conformes à la réalité :
 - 2 000 € évoqués ci-dessous pris en 2020 et concernant 2019
 - 3 500 € de subvention régionale en 2020 promis mais pour finir non touchée => report en négatif en 2021
 - 5 000 € de subvention de la communauté de communes pris en compte en 2021 par erreur car non touchée => le report en négatif aurait dû être pris en 2022 faussant ainsi le bilan 2022.

- Pour ces raisons, Jacques DUCATILLON présente un bilan 2020+2021 (les 2 années sans festival) conforme à la réalité :

Compte 2020 + 2021 de l'Association des Apéros Musique de Blesle			
DEPENSES	réalisé	RECETTES	réalisé
60 Achats		706 Recettes propres	
Boissons et Alimentation	331	Buvette et restauration	-
Eau , Gaz , Electricité et fournitures	843	Recettes Spectacles :	-
Total Achats	1 174	Billetterie	-
61 Services extérieurs		Dons (chapeau)	-
Frais de structure	1 483	Divers :	-
Poste	21	vente espace publicitaire	-
Ligne adsl +téléphone	712	Total recettes	-
Internet (site)	177		
Location de matériel	332	74 Subventions d'exploitation	
Prime d'assurance	614	Collectivités territoriales :	
Total Services extérieurs	3 339	Conseil Régional	-
62 Autres Services extérieurs		Conseil Départemental	6 606
Cachets	6 498	Communauté de communes Brioude Sud Auvergne	5 000
Sacem + CNV	498	Commune de Blesle	8 000
Scène , éclairage , sonorisation/technique	2 228	Autres communes	250
Achat matériel technique	875	Etat :	-
Publicité , communication	148	Contrat avenir	2 836
Hébergement	300	Service civique	1 213
Prix Tremplin + Prix concours affiche	300	Subventions privées :	-
Total Autres Services extérieurs	10 847	Mécénat privé	500
64 Charges de personnel		Participation en Nature (dons, mat , repas...)	-
Salaire	6 013	Total Subventions	24 406
Charges sociales	2 370		
Service civique	1 168	75 Autres produits de gestion courante	
Formation	120	Cotisations	1 642
Total charges de personnel	9 671	Remboursement frais formation	100
Divers		Total autres de gestion	1 742
Divers Adhésions	198		
Total dépenses	25 229	Total Recettes	26 146
RESULTAT	918		

Puis Jacques DUCATILLON explique dans le détail les éléments constituant le bilan 2022 de l'association :

- Les Achats en alimentation sont supérieurs aux recettes car nous avons le catering des bénévoles et artistes.
- Les cachets sont au total conformes aux prévisions, avec la répartition suivante : 21846 € pour le festival + 2410 € pour la fête de la musique (non prévue à l'origine)
- A noter la faible facture de la sécurité civile : 870 € avec une économie de 1000 € grâce au personnel entièrement bénévoles des Sapeurs-Pompiers que nous remercions chaleureusement.
- Pour les recettes : les buvettes ont bien fonctionné et de réelles sources de progrès dans l'organisation sont identifiées pour progresser sur les recettes de la restauration : plus de bénévoles et plus de friteuses notamment.
- Le chiffre de la billetterie est parmi les records de nos festivals avec environ 300 entrées sur le vendredi et 800 sur le samedi.
- Les sponsors (vente espace publicitaire + participation en nature) ont progressé de plus de 30 % / 2019 : Bravo à l'équipe négociatrice.
- A noter la baisse de 15% de la subvention régionale par rapport aux années précédentes pour alimenter un fond de soutien d'urgence destiné aux acteurs culturels en difficulté.
- 3 communes : Torsiac, Lorlanges, Saint-Etienne ont versé une subvention de 50 € chacune. Merci à ces communes.
- Il y a 84 membres de l'association qui ont cotisé pour 845 €

- Résultat de +626 € qui est tout à fait rassurant après ces 2 ans sans festival.

Compte réalisé 2022 de l'Association des Apéros Musique de Blesle			
DEPENSES	réalisé	RECETTES	réalisé
60 Achats		706 Recettes propres	
Boissons	11 414	Buvette	23 046
Alimentation	6 058	Restauration	5 792
Achats non stockés de matières et de fournitures :		Recettes Spectacles :	
Eau , Gaz , Electricité	1 058	Billetterie	11 270
Fournitures	396	Dons (chapeau)	2 722
Total Achats	18 926	Divers :	
61 Services extérieurs		vente espace publicitaire	4 130
Frais de structure	1 321	Total recettes	46 960
Poste	42		
Ligne adsl +téléphone	189		
Internet (site)	90	74 Subventions d'exploitation	
Location de matériel	2 878	Collectivités territoriales :	
Prime d'assurance	303	Conseil Régional	5 525
Total Services extérieurs	4 823	Conseil Départemental	3 670
62 Autres Services extérieurs		Communauté de communes Brioude Sud Auvergne	5 000
Cachets	24 256	Commune de Blesle	4 000
Sacem + CNV	3 329	Autres communes	150
Scène , éclairage , sonorisation/technique	8 199	Subventions privées :	
Achat matériel technique	465	Participation en Nature (dons, mat , repas...)	1 680
Publicité , communication	1 840	Total Subventions	20 025
Hébergement	632		
Transports	1 064		
Sécurité	2 870		
Prix Tremplin + Prix concours affiche	700	75 Autres produits de gestion courante	
location Salle	-	Cotisations	845
Total Autres Services extérieurs	43 355	Total autres de gestion	845
Divers			
Divers Adhésions	99		
Total dépenses	67 204	Total Recettes	67 830
RESULTAT :	626		

Résultat du vote concernant la validation des bilans financiers :

Votes : Pour 30 / Votes Contre : 0 / Abstentions : 0 => **Les bilans financiers sont donc validés par l'assemblée.**

3. Renouvellement du Conseil d'Administration

Rappel des statuts :

« L'association est dirigée par un conseil d'administration composé de 8 membres minimum de l'association élus au scrutin à main levée pour 2 années lors de l'assemblée générale ; ils sont rééligibles »

- ⇒ Ainsi, les membres du CA entrés ou renouvelés en 2021 ne sont pas soumis au vote : Julie LOBSTEIN / Jennifer GALLET / Patrice DOUX.
- ⇒ Jennifer GALLET démissionne de son poste au sein du Conseil d'Administration
- ⇒ Les membres renouvelés ou entrés dans le CA en 2020 sont soumis au vote s'ils souhaitent se représenter, c'est le cas de : Jacques DARCELIER / Patrick DARCELIER / Aude DOUX / Jacques DUCATILLON / Pierre GALLAND / Nadège RAGENARD

⇒ 1 nouveau membre fait acte de candidature pour rentrer au Conseil d'Administration (acte validé par le CA en place comme exigé dans les statuts) : Philippe VIDAL ; sa candidature est donc soumise au vote de l'assemblée.

Résultat du vote concernant la candidature de Jacques DARCELIER :
Votes Pour : 30 / Votes Contre : 0 / Abstentions : 0 => **La candidature de Jacques DARCELIER est donc adoptée par l'assemblée.**

Résultat du vote concernant la candidature de Patrick DARCELIER :
Votes Pour : 30 / Votes Contre : 0 / Abstentions : 0 => **La candidature de Patrick DARCELIER est donc adoptée par l'assemblée.**

Résultat du vote concernant la candidature d'Aude DOUIX :
Votes Pour : 30 / Votes Contre : 0 / Abstentions : 0 => **La candidature d'Aude DOUIX est donc adoptée par l'assemblée.**

Résultat du vote concernant la candidature de Jacques DUCATILLON :
Votes Pour : 30 / Votes Contre : 0 / Abstentions : 0 => **La candidature de Jacques DUCATILLON est donc adoptée par l'assemblée.**

Résultat du vote concernant la candidature de Pierre GALAND :
Votes Pour : 30 / Votes Contre : 0 / Abstentions : 0 => **La candidature de Pierre GALAND est donc adoptée par l'assemblée.**

Résultat du vote concernant la candidature de Nadège RAGENARD :
Votes Pour : 30 / Votes Contre : 0 / Abstentions : 0 => **La candidature de Nadège RAGENARD est donc adoptée par l'assemblée.**

Résultat du vote concernant la candidature de Philippe VIDAL :
Votes Pour : 30 / Votes Contre : 0 / Abstentions : 0 => **La candidature de Philippe VIDAL est donc adoptée par l'assemblée :**

⇒ Ainsi, le conseil d'administration 2022-2023 est constitué de 9 membres :
Jacques DARCELIER / Patrick DARCELIER / Aude DOUIX / Patrice DOUIX / Jacques DUCATILLON / Pierre GALLAND / Julie LOBSTEIN / Nadège RAGENARD / Philippe VIDAL

4. Montant de la cotisation

Actuellement les différents montants de cotisation sont de :

- 1 € pour les bénévoles lors du festival
- 15 € pour les membres actifs
- 25 € et plus pour les membres bienfaiteurs

Votes Pour : 30 / Votes Contre : 0 / nuls : 1 => **Les montants pratiqués sont donc adoptés par l'assemblée.**

5. Moment d'échanges : quel festival en 2023 pour la 20ème édition ?

Patrice DOUIX introduit le débat :

« Pourquoi les Apéros Musique ?

Il nous a semblé pertinent de se dire collectivement, et donc d'en faire un débat à notre AG, les raisons qui nous motivent à travailler au Festival des Apéros Musique de Blesle. Car c'est bien d'un travail conséquent, laborieux et prenant tout au long de l'année dont il s'agit pour les plus impliqués des bénévoles.

Le redémarrage a été difficile après deux années sans festival.

Les relations humaines, tant avec les élus qu'avec les habitants, parfois tendues peuvent être la source d'une certaine frustration au moment de l'organisation, de la mise en place et du déroulé du festival. Nous occupons l'espace pendant quelques jours, ce qui n'est pas sans conséquence dans un lieu contraint comme le village de Blesle. Le manque de soutien parfois ou les critiques reçues peuvent être blessantes face à l'investissement que nous donnons pour mettre en place cet évènement.

Pour autant, tous les élus ont, par exemple, cité les Apéros Musique pour justifier leur aide à la mise en place de la salle socio-culturelle lors de son inauguration. Nous connaissons donc leur soutien.

Par ailleurs, l'objectif, il me semble est bien d'animer le village et d'en faire pendant quelques jours un lieu de vie où la bonne humeur et la musique attirent de nombreux festivaliers. Ceux-ci participant fortement à l'économie du village et surtout à sa renommée.

Le village même de Blesle, avec ses petites rues et ses recoins, se prête particulièrement à ce type d'évènement. On peut même dire que le succès du festival des Apéros Musique réside dans la rencontre entre un lieu et un évènement.

On constate donc une dynamique pour ce festival qui est reconnu et apprécié. Ce qui nous motive car, il me semble, nous sommes attachés à ce bel évènement. Mais pourquoi ?

Dans un deuxième temps, nous aborderons l'édition 2023 et la façon dont vous voyez sa mise en place et son importance. »

A la suite de cette introduction, un échange riche a eu lieu donnant des remarques sur l'existant et des idées nouvelles. Les voici sans hiérarchie particulière :

- Le festival est important pour le village. Pour créer une dynamique plus forte, demande au conseil municipal de faire une réunion inter assos afin de fédérer et mutualiser matériels, moyens humains et idées nouvelles. => Jean-Paul Renard fera la demande au conseil municipal
- Même s'il y a encore des réactions hostiles au festival, de plus en plus Blesle y est associé et l'évolution du ressenti de la population est positive.
- Augmentation des tarifs de soirée à 12 € un soir pass à 20 € gratuit jusqu'à 14 ans
- A voir augmenter le tarif de la nourriture plutôt que des soirées
- Mettre en place une monnaie festival : Jetons il y a des inconvénients et bracelets électriques trop cher
- Favoriser et communiquer sur le paiement en CB
- La Salle d'expression culturelle doit être un plus pour le festival : C'est un lieu nouveau pour Blesle qui est dédié à la culture. Notre festival a vocation d'investir tous les lieux de Blesle et de les animer avec de la musique vivante. Il est donc évident que le festival doit également faire vivre cette salle, par exemple : y faire venir un piano à queue et organiser 3 concerts appropriés à la salle (1 classique, 1 jazz, 1 chanson française). Pour le festival, la salle doit être gratuite et en contre partie nous la faisons découvrir aux artistes et public (bonne communication pour Blesle) et nous serons force de proposition auprès de la commune pour organiser des concerts le reste de l'année.
Faire une navette vers la salle au moment des concerts
- Pour les besoins en bénévoles le long de l'année, Il faut envoyer largement les infos de nos actions et besoins par mailing sur un fichier dépassant les seuls membres de l'association.

- Pour impliquer plus les Bleslois, nous pourrions organiser en amont un sondage sur les attentes des villageois
- Pour marquer la 20^{ème} : faire un concours des décorations des maisons et vitrine des Blesle.
- Festival 11, 12 et 13 août
- Vincent Nebout propose (avec l'entreprise pour laquelle il travaille) d'étudier la fabrication de couvertures pour les scènes et ainsi les protéger.
- Remettre scène sonorisée à la mairie
- Off pas sur la scène mais plutôt informel et chez Dominique
- Marché de pays à voir pour qu'il existe aussi le samedi et dimanche comme les éditions précédentes
- Faire une exposition photos des 20 éditions au fil des rues , dans les vitrines, à la salle culturelle en amont
- Retrouver des concerts à la chapelle
- Retrouver une soirée concerts gratuits le dimanche soir
- Organiser un partenariat entre les Apéros, les Musicales du Brivadois et la Grange de Pujol pour les concerts classiques.

Tous ces propos inspireront les décisions du prochain Conseil d'Administration

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Jacques DUCATILLON déclare la séance levée à 13h10 et remercie l'assemblée de sa présence, sa bienveillance et sa participation.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la direction collégiale pour servir et valoir ce que de droit.

Le 24/10/22, les membres de la direction collégiale de l'association des Apéros Musique de Blesle :

Nadège RAGENARD

Patrick DARCELIER

Jacques DUCATILLON